

Bonjour,

### **Voici un résumé des sujets abordés lors des rendez-vous intitulés "Dialogues avec le Maire".**

Ces entretiens se sont réalisés dans les différents quartiers de la station les 17, 19 21 et 23 mars. Le compte rendu ci-dessous reprend les principales questions que vous avez posées.

#### **\* Vieil Alpe :**

- Réflexion sur la **mise en voie piétonne** durant les 2 mois d'été de la rue de l'entrée du Vieil Alpe jusqu'à devant l'Office de tourisme.
- Modification de l'emplacement du **marché d'été** avec un étalement plus en direction de l'entrée de la station.
- **Besoin de lits** dans ce secteur : il est rappelé les procédures lancées par les copropriétés contre le projet de création d'une résidence hôtelière sur la route de l'Éclose. Le permis étant délivré, le promoteur aurait pu commencer en 2010.
- Le bâtiment qui abrite **l'école** aujourd'hui pourrait être vendu et transformé afin d'apporter quelques lits si possible chauds après le déplacement de l'école derrière le Palais des Sports en 2012.
- **Le SDIS** : négociation en cours pour se déplacer dans les locaux des VFD.
- **Chemins piétons** : le Vieil Alpe est un lieu de ballade et de déplacements piétons. Une étude est déjà en cours pour la route de la Poste. Une autre étude est lancée pour continuer le projet de cheminements piétons jusqu'à l'entrée de la station. La réalisation sera possible en 2011, en accord avec les commerces.
- **Illuminations** : cette année, suite au chantier, les supports des illuminations n'étaient pas très accessibles. Les décorations / illuminations n'ont pas été aussi bien mises en valeur que dans les autres secteurs. Un effort supplémentaire sera fait l'an prochain.
- Transport et changement du télé centre : les changements du télé centre et du télé village sont d'actualité et nécessitent un appel à projet qui est en cours avec le Conseil général. Il partira d'Huez et ira vers les Grandes Rousses mais aussi vers les Bergers, en accord avec la prochaine ZAC qui sera faite derrière le Palais des Sports.
- Chances et Passeaux : toujours d'actualité, le dossier est en cours avec le PLU. Les constructions se feront entre le virage 3 et le 1, et pour Passeaux, sous la route d'accès à l'Éclose Ouest.

#### **\* Rond point des pistes :**

- Besoin d'un **outil commercial** pour la station : l'embauche d'un commercial station est en cours. Avec le nouveau logiciel de gestion et une équipe compétente, le nouveau pôle commercial en contact avec tous les hébergeurs sera placé au Palais des Sports.
- **Besoin de lits** dans le secteur Clot Givier : il est porteur de shon. Il regroupe tous les terrains de cette zone et, afin qu'aucun propriétaire ne soit lésé, l'idée est de concentrer les constructions dans le secteur près du chalet des Roches (une partie des terrains étant en zone de risque). Cette idée est particulièrement bien appréciée des propriétaires.
- **Réhabilitation du Rond point des pistes** et corrections à apporter sur les réalisations en haut du Rif Nel. Celui-ci sera repris et la place du Cognet sera réhabilitée dès le 1er mai. A la demande des commerces de ce secteur, la zone au delà des barrières sera prise en compte. Les travaux seront réalisés en 2010.

\* **Bergers :**

- Demande de corriger l'**entrée sud** et de l'aligner sur l'entrée du centre.
- Demande d'un **arrêt navette** et d'un élagage des arbres plantés devant le centre.
- Les accès piétons des deux cotés du centre posent problème.

Une explication sur la volonté communale de créer des lits sur les parkings souterrains en projet devant le centre des Bergers est faite. La création de lits sera réalisée sans création de commerces. L'idée de créer un accès « skis aux pieds » sur cette zone est bien accueillie.

\* **Avenue des Jeux :**

- Demande d'un **petit train** ou d'une navette pour l'été.
- Demande d'**indication des toilettes** : cela sera fait avec la signalétique.
- Demande d'un **outil de commercialisation**, comme ci-dessus.
- Demande de **parkings à vélo**. En cours de réflexion.
- Demande de terminer les matchs de hockey plus tôt pendant le tournoi d'été.

\* **Eclosse :**

- La demande est la même que celle des commerces des Bergers concernant la création de commerces sur la zone située derrière le Palais des Sports. **Les lits créés** se feront sans commerce hormis ce qui a été annoncé en réunion publique. A savoir qu'une volonté communale de déplacer les bars et boîtes de nuit du secteur de la route du Coulet vers cette zone avait été acceptée sur le principe par les commerçants concernés.

- La création d'une **zone bleue** à terme et un meilleur stationnement, plus en sécurité, est réclamée. Les parkings souterrains qui seront créés correspondent à la demande des habitants.

- La mise en place d'un **cheminement piéton** allant de l'avenue des Jeux jusqu'à l'Eclosse est demandée dans les futures constructions.

- Le déplacement d'un lampadaire sur un parking a été réclamé.

Globalement, la demande d'explications s'oriente vers le PLU et l'implantation de lits nouveaux nécessaires aux commerces.

La réunion publique ayant pour sujet le PLU que chacun peut visionner sur le site de « Alpe d'Huez TV » permettra d'obtenir les informations nécessaires.

Pour ce qui concerne **les délais**, nous ne pouvons qu'observer les prévisions suivantes : le PLU est voté en 2011, la garderie construite en 2011, l'école construite en 2012, les constructions de bâtiments touristiques possibles dès 2012 et le transport urbain à partir de 2013, l'implantation de lits dans la Zac à partir de 2013.

**Rappel sur les travaux :**

- Le démarrage des chantiers MGM, place Jean Moulin et HMC sur les tennis de Brandes cette année, avec 108 places de parkings avenue des Jeux.
- La place du Cagnet et le Rond point des pistes cette année.
- Le parking d'Huez et la fin des travaux d'Huez village.
- La réalisation en 2011 du parking du Chamont, soit 120 places.
- L'agrandissement du cimetière en 2010.
- L'accès « handicapés » à la Mairie, à l'Office de tourisme et le remplacement de l'escalier entre la route du Coulet et la patinoire en 2010 et 2011.
- La plantation de 250 arbres, comme l'an dernier.
- Le changement des plages de la piscine découverte en 2010.

- L'alimentation en eau potable du Ribot.
- La poursuite des travaux d'assainissement dans l'Alpe avec le Saco.
- L'extension des ateliers.

Pour conclure :

- Ces réunions ont servi de première approche pour la mise en place dès 2010 d'une **signalétique complémentaire** par quartier afin d'indiquer les commerces, les rues et de les numérotter.

Cette signalétique précise celle mise en place en 2008 et permet aux piétons et aux voitures un accès plus facile à leurs hébergements et aux commerces.

- Ces discussions ont aussi mis en avant le manque d'utilisation des **zones bleues**, très profitables aux commerces quand elles sont bien utilisées.

Il est donc décidé d'implanter des zones bleues au plus près des commerces dans chaque quartier. Il vous a d'ailleurs été demandé de les valider lors d'un envoi de photos.

Une fois validées, tracées et bien indiquées, la Police Municipale sera chargée de les faire respecter toute l'année.

Merci à tous les présents.

Cordialement,

Jean-Yves NOYREY  
Maire d'Huez